*en un lac ou un cloaque de boue immonde... "*. Ces pavés, aujourd'hui recouverts de goudron sur la place elle-même, sont encore visibles dans l'ancienne cour de marchandises de la gare de Domont. Le transport des briques par camions, hippomobiles puis automobiles, a des avantages : on n'a qu'une manœuvre à faire au lieu de transborder la marchandise de la sortie du four au wagonnet ou à la charrette, de là dans le wagon ferroviaire, puis de nouveau vers un véhicule qui se rend chez le client. En 1909, la livraison par train coûtait 4 francs de plus par wagon à l'expéditeur. Ce mode de livraison reste cependant utilisé pour les gros clients et les expéditions éloignées, d'autant plus que le charbon qui alimente le four arrive par train, du Nord le plus souvent.

Les trois briqueteries du Haut-Domont, dans la forêt, refusent de payer la contribution annuelle au budget de la commune de Domont, censée compenser les dégradations qu'elles occasionnent aux voies publiques. Elles arguent du fait qu'elles se situent en limite de commune, orientées vers Montmorency et qu'elles n'utilisent pas les chemins domontois. Les entrepreneurs en appellent au Conseil d'Etat, qui leur donne partiellement raison en les condamnant à payer,

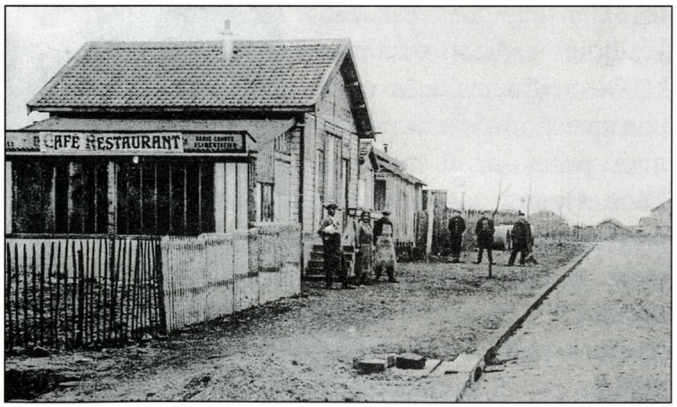


*Domont - Lotissement avenue Raspail.*

mais à la commune de Montmorency, d'où viennent leurs matériaux et vers laquelle partent les productions.

En 1928, le réseau électrique ne dessert toujours pas la briqueterie de *La Céramique*, pas plus que les 360 maisons du Nouveau Domont, malgré leurs 1300 habitants déjà installés.

La grande affaire du Conseil Municipal entre 1925 et 1935, c'est le lotissement. Le Nouveau Domont s'est construit en un temps record : les terrains cultivés et les anciennes briqueteries ont été divisées en 800 parcelles, comprises entre la gare et la route nationale, le long de laquelle se trouve la briqueterie *Héral et Censier*. Le lotissement a fait doubler la population de la commune en dix ans. Les nouveaux habitants se sont vite intégrés. Les ouvriers et employés parisiens ont fraternisé avec les Belges, les Italiens et les Polonais, pour former une communauté très soudée et très active. Il est caractéristique que ce soit le contremaître belge de la briqueterie qui soit devenu en 1931 le président du Comité des fêtes du nouveau Domont, Pierre Hutsebaut.

Aux élections municipales de 1933, trois listes sont en concurrence : celle du sortant, radicale et marquée par le haut Domont, qui sera réélue, celle des socialistes et communistes bien implantés dans le bas Domont, et une troisième menée par le directeur de *La Céramique*, Monsieur Séguy, rassemblant des commerçants, des catholiques et des patrons briquetiers : on trouve derrière lui, Albert Censier et son contremaître Alexandre Miens, le transporteur Paul Labille et l'entrepreneur Hubert Somville. La Tribune qualifie cette liste, qui va d'ailleurs échouer, de *" réactionnaire "*.
Quelques habitants du lotissement du bas Domont ont